



le film

Le webzine des enseignants sur la révolution numérique

Le **webzine** des **enseignants** sur la **révolution numérique**

Guide pédagogique pour le projet **Voir, c'est croire** • droits humains, nouvelles technologies et médias

Bienvenue à la révolution numérique!

La révolution numérique désigne l'évolution rapide et la prolifération des technologies numériques ainsi que leur impact sur la culture et sur la société. Souvent employée pour parler de l'expansion phénoménale des ordinateurs, cette expression se rapporte en fait à la transition de l'analogique au numérique dans le vaste domaine des technologies des communications, allant des ordinateurs aux téléphones cellulaires et plus loin encore. Les progrès de la technologie numérique créent une convergence de différentes formes de médias, permettant à de simples citoyens de devenir plus facilement des créateurs et des consommateurs de produits médiatiques.

Nulle part ailleurs ce phénomène est-il plus apparent que dans le domaine des droits humains. Dans le monde entier, des militants mettent à profit les nouvelles technologies pour défendre leurs causes. Au Brésil, des syndicats érigent des écrans géants sur les places publiques pour diffuser « des actualités alternatives ». Au Tibet, des dissidents filment l'exploitation de leurs terres par des compagnies chinoises et réussissent à faire sortir clandestinement ces images du pays. Au Kenya, des groupes de défense des droits humains documentent les traces de torture et livrent leurs films à des experts médico-légaux. Au Canada, le groupe Adbusters crée des « anti-publicités » qui parodient la publicité corporative et qui sont diffusées à la télévision et sur Internet.

L'objectif du webzine des enseignants sur la révolution numérique est d'aider les enseignants et leurs élèves à examiner l'utilisation de ces technologies pour la défense des droits humains, et d'analyser les questions sociales, éthiques, culturelles et politiques qui en découlent.



table des matières

Citations-clés.....	2
Introduction au film et au site Web.....	2
Stratégies pédagogiques	2
1. La structure du film.....	3
2. Joey et la coalition Nakamata	4
3. Les caméscopes et les droits humains....	5
4. La démocratie et les médias	6
Suggestions pour poursuivre la recherche ...	7
Pour nous contacter	7



<< Gillian Caldwell, directrice de WITNESS

Citations-clés

Les années 1980 et 1990 ont connu, dans le monde entier, une explosion de l'utilisation de la vidéo à des fins politiques. Les techniques n'étaient pas nécessairement nouvelles, mais le nombre phénoménal de personnes ayant recours aux caméras vidéo l'était certainement.

— Traduction, **The Video Activist Handbook**, Pluto Press, 2001.

Les gens disent qu'une image vaut mille mots et de toute évidence l'imagerie numérique produit plus d'effet que l'écrit. L'important, c'est d'encourager la pensée critique. Nous voulons encourager les gens à évaluer et à réévaluer ce qu'on leur montre et ce qu'on leur dit.

— Gillian Caldwell, directrice de **Witness**, une organisation qui milite pour les droits humains, dans *Voir, c'est croire*.

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

— Article 19 de la **Déclaration universelle des droits humains**, adoptée par les Nations unies en 1948.

L'interdépendance nouvelle qu'impose l'électronique recrée le monde à l'image d'un village global.

— Marshall McLuhan, philosophe canadien, théoricien des communications, dans son livre **La galaxie Gutenberg** publié en 1962.

Guide pédagogique pour le film et le site Web

INTRODUCTION

Le documentaire **Voir, c'est croire** et le site Web seeingisbelieving.ca explorent comment les vidéos «amateurs» et d'autres nouvelles technologies des communications sont employées pour la défense des droits humains dans le monde. Avec plus d'une trentaine d'exemples, le film et le site Web offrent un aperçu révélateur de l'impact de la révolution numérique. Entre autres, ils montrent des procureurs siégeant aux tribunaux internationaux pour les crimes de guerre, des défenseurs de l'environnement, des vidéastes qui filment les activités néo-nazies et des organismes non-gouvernementaux travaillant au Congo. **Voir, c'est croire** présente également l'histoire de Joey Lozano, un militant des Philippines qui travaille avec Nakamata, une coalition de tribus indigènes qui utilisent des caméscopes et d'autres technologies des communications actuelles pour essayer de reprendre possession de leurs terres ancestrales.

STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

La section qui suit a été conçue pour accompagner le documentaire **Voir, c'est croire : caméscopes, droits humains et actualités** et le site Web seeingisbelieving.ca. (Note : le site Web existe en anglais seulement. Nous suggérons aux enseignants de faire faire des recherches supplémentaires sur Internet lorsque les questions ou les thèmes s'y prêtent. Pour les enseignants qui désirent se référer au site Web ou qui voudraient y référer leurs élèves, les sections pertinentes du site sont précisées dans le guide pédagogique.)

Le guide pédagogique est divisé en quatre sections, chacune contenant un ensemble d'activités ou de questions à débattre. Des suggestions pour poursuivre la recherche ou pour prolonger la discussion sont fournies à la fin du module.

1. LA STRUCTURE DU FILM *(Note : si vous voulez consulter le site Web, sur la page d'accueil -www.seeingisbelieving.ca - cliquez sur « video », puis sur « storyboard ».*

Activité 1: Comme activité de prévisionnement, mener une discussion sur diverses définitions du terme « documentaire ». En voici deux exemples:

« Le traitement créatif de l'actualité. » —John Grierson, pionnier du film documentaire, fondateur de l'Office national du film, qui a inventé le terme « documentaire » en 1926.

Film didactique, présentant des documents authentiques, non élaborés pour l'occasion (opposé à film de fiction). — Petit Robert

Activité 2: Il y a plus de trente scènes/histoires présentées dans le documentaire (ou dans la section « storyboard » du site Web). Examinez n'importe quelle séquence de cinq scènes et essayez de déterminer les raisons qui motivent les choix du réalisateur/monteur. Tenez compte d'éléments comme les contrastes, les similarités et la juxtaposition.

1. Pensez-vous que les choix du cinéaste permettent de communiquer de façon efficace l'histoire ou le message du film?
2. Quelles scènes ont eu le plus grand impact sur vous?
3. Afin d'en savoir plus sur certains aspects présentés dans le film, y-a-t-il des scènes que vous auriez souhaité être plus longues? Justifiez votre opinion.
4. Pendant le déroulement du générique de fin, nous voyons un groupe d'indigènes qui dansent en costume traditionnel, en train d'être filmé et photographié. Quel message les réalisateurs ont-ils voulu communiquer en terminant le documentaire de cette façon? Pensez-vous que c'est une bonne façon de terminer le documentaire?

Activité 3: Dans **Voir, c'est croire**, nous voyons souvent des images de Joey qui essaie de contrecarrer l'oppression vécue par les indigènes. Ces images créent un fil conducteur qui permet de relier et de présenter les thèses plus poussées de ce documentaire. Visionnez un court extrait du film qui parle de Joey et essayez de trouver des raisons pour lesquelles il joue un rôle si important. Discutez des avantages et/ou des inconvénients associés à cette couverture plus détaillée de l'histoire de Joey.



>>Joey Lozano

2. JOEY ET LA COALITION NAKAMATA

Dans **Voir, c'est croire**, Gillian Caldwell, directrice de Witness, une organisation qui milite pour les droits humains, dit : « L'exemple de Joey illustre bien comment la vidéo peut à la fois sauver des vies ou les mettre en danger. »

Joey dit : « Nakamata devient de plus en plus forte grâce à toute la publicité qu'elle reçoit et au courage de ses membres. Ils représentent donc une menace pour tous ceux qui tirent profit des terres qu'ils revendiquent aujourd'hui. »

Des attaques contre les dirigeants de Nakamata et leurs villages coïncident avec l'utilisation des technologies des communications dans le processus de revendication des terres, et Joey lui-même a été la cible de plusieurs tentatives d'assassinat.

Activité 1 : Nakamata et Joey ont employé divers types de technologies numériques dans leur processus de revendication des terres ancestrales.

- Identifiez les différentes technologies et les divers médias utilisés par Joey et les membres de la coalition Nakamata.
- Tracez le parcours suivi par le film (les séquences filmées) après le tournage. (Note aux enseignants : les élèves pourront décrire comment les séquences filmées sont téléchargées sur l'ordinateur, montées pour en faire un court documentaire, et transférées au site Web de Witness pour être utilisées dans une campagne de rédaction de lettres et de sensibilisation aux droits humains. Ces images sont également diffusées dans une émission de télévision, incluse dans **Voir, c'est croire**, et montrées lors d'une diffusion publique dans un village. D'autres exemples sont illustrés dans le film et sur le site Web.)
- Décrivez les conséquences positives et négatives de la campagne. Décrivez comment vous évalueriez les risques possibles et les avantages d'utiliser les technologies des communications dans une campagne de défense des droits humains.

Activité 2 : Faites un portrait de Joey dans lequel vous essayez de faire connaître les différents aspects de sa vie en tant que journaliste, enseignant, père, militant environnemental et défenseur des droits des aborigènes, etc.



>>Datu Makapukaw, *de Nakamata*.

3. LES CAMÉSCOPES ET LES DROITS HUMAINS

Activité 1 : En petits groupes, comparez vos réponses aux questions suivantes :

1. De quelles façons les caméscopes sont-ils utilisés dans votre école et à la maison?

2. Vous comportez-vous différemment lorsque vous êtes devant une caméra?

3. Avez-vous et/ou vos amis ont-ils déjà utilisé des caméscopes comme outil politique, c'est-à-dire pour exposer des problèmes tels que la dégradation de l'environnement ou les abus des droits humains? Pourquoi ou pourquoi pas?



4. La plupart des vidéos ne rejoignent qu'un petit public. Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer l'accès à ces vidéos? Pensez à des façons dont le matériel vidéo portant sur la défense des droits humains pourrait être diffusé autrement que dans des salles de cinéma et à la télévision. (Note : Gillian Caldwell, directrice de Witness, mentionne quelques exemples dans le film.)

Activité 2 : Choisissez au moins deux organismes de défense des droits humains qui figurent dans **Voir, c'est croire**. Pour chacun des organismes, expliquez les éléments suivants :

- leur programme politique et social
- le rôle des caméscopes comme outil pour atteindre leurs objectifs
- les conséquences reliées à l'utilisation de cette technologie

Activité 3 : En vous référant au documentaire ou au site Web, ou en faisant votre propre recherche, choisissez trois façons dont les vidéos ou les technologies des communications peuvent être utilisées comme outils pour promouvoir le changement social. (Note : le site Web contient des exemples qui ne sont pas inclus dans le film.) Résumez et expliquez comment les technologies des communications, telles que les vidéos, les cassettes audio, les photocopieurs, les téléphones cellulaires, le courrier électronique ou Internet, ont joué un rôle important dans le processus de changement.

Activité 4 : Dans le documentaire, Peter Bok, le cinéaste tchèque dit : « Prenez n'importe quel sujet, mettez un plus ou un moins devant, et vous en aurez changé le sens complètement. Et la même image. La propagande. »

Choisissez une scène de **Voir, c'est croire** qui comprend un extrait de film amateur. Portez une attention particulière à la façon dont le film a été monté. Décrivez comment vous pourriez refaire le montage pour changer le point de vue, ajouter une narration différente ou inclure un « commentaire d'un expert » qui modifierait les intentions initiales (présumées) du vidéaste.

Activité 4 (alternative) : Si vous utilisez la technologie vidéo en classe, choisissez un enjeu social qui vous intéresse et qui peut être facilement filmé tel que la pollution, la vitesse au volant ou la pauvreté urbaine. Filmez un bref segment sur ce problème. En ayant recours au montage, à la narration ou au « commentaire d'un expert », créez deux courts reportages utilisant les mêmes images mais représentant des points de vue différents sur la « signification » du problème ou la façon de réagir au problème.

4. LA DÉMOCRATIE ET LES MÉDIAS

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec stipule que « Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association. » La **Charte canadienne des droits et libertés** affirme par ailleurs que « la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication » constituent des libertés fondamentales. Certaines personnes soutiennent que la consolidation des médias dans les mains de quelques corporations au Canada et dans le monde limite la liberté d'expression et la possibilité d'exprimer des points de vue différents. D'autres personnes parlent d'une « démocratisation » des médias, puisque les citoyens peuvent de plus en plus recourir à Internet et aux autres technologies des communications pour créer leurs propres « œuvres médiatiques ».

1. Pensez-vous que les Québécois et les Canadiens bénéficient d'une « liberté d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication »?

2. Comment décririez-vous la relation entre la démocratie, la liberté d'expression et l'accès aux médias?

3. Croyez-vous que les médias québécois et canadiens véhiculent des préjugés? Si oui, comment les décririez vous? Donnez des exemples. Comment les Québécois et les Canadiens devraient-ils réagir face à ces préjugés? Devrait-on s'en préoccuper?

Activité 1 : S'il y a des militants pour les droits humains dans votre communauté, invitez-les à votre école à titre de conférenciers. Demandez-leur :

- d'évaluer et de comparer la couverture médiatique d'événements auxquels ils s'intéressent faite par des activistes, par des organismes de défense des droits humains et par des médias conventionnels;
- de décrire leurs relations avec les différents médias;
- s'ils créent leurs propres « œuvres médiatiques »;
- si la couverture médiatique a eu un impact positif en contribuant, par exemple, à des changements législatifs, à de meilleures subventions ou à une conscientisation accrue du public;
- si la couverture médiatique a eu un impact négatif et si oui, lequel?

Activité 1 (alternative) : Effectuez une recherche sur la façon dont une question d'actualité est traitée dans les médias conventionnels et dans les médias alternatifs. Ceci pourrait inclure des sites Web, des magazines, des festivals de films et de vidéos, des émissions de télévision satiriques, des journaux ou des documentaires présentés à Radio-Canada tels que Enjeux ou Zone libre. Résumez brièvement les différents points de vue exprimés et décrivez les méthodes utilisées par les différents réalisateurs pour vous convaincre de leur point de vue.

Activité 2 : Choisissez un groupe de votre communauté qui milite pour le changement social. Il pourrait s'agir d'un groupe environnemental, d'une organisation qui soutient la revendication des terres ancestrales, d'un centre communautaire qui essaie de changer un règlement municipal qui affecte la communauté, etc. Quel type de campagne médiatique créeriez-vous pour présenter le message de votre groupe aux élèves dans votre école? Utiliseriez-vous des images vidéo pour illustrer leur démarche, et si oui, quelles images choisiriez-vous? Choisiriez-vous un porte-parole? Si oui, lequel? Quel serait son message? Résumez brièvement votre campagne médiatique.

SUGGESTIONS POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE

1. L'utilisation d'Internet a joué un rôle crucial dans la défense des droits humains. Jetez un coup d'œil sur la liste de sites Web proposés dans la section « Ressources » du site Web. Choisissez un sujet que vous estimez être important et consultez divers sites pour prendre connaissance des différents points de vue sur ce sujet. Discutez des façons d'évaluer de manière critique les informations diffusées sur Internet.
2. Visionnez un film ayant une thématique politique comme *Missing* (Porté disparu), *Z* (version originale en français) ou *The Year of Living Dangerously* (L'année de tous les dangers). Décrivez comment le film traduit l'expérience de vivre sous un régime politique oppressif ou le fait de combattre un tel régime.
3. Récemment, il y a eu des exemples explicites des dangers auxquels sont confrontés les journalistes et vidéastes qui couvrent les guerres et les abus des droits humains. Le meurtre de David Pearl en Pakistan, largement publicisé, en est un exemple. Faites une recherche pour connaître les difficultés vécues par les journalistes qui font des reportages dans des pays comme le Kosovo, le Rwanda et l'Afghanistan. Décrivez les risques qui menacent les photographes et les vidéastes. Référez-vous à des cas particuliers pour illustrer vos propos.
4. Choisissez une des citations au début de ce module et décrivez comment elle s'applique à l'utilisation de la vidéo et à d'autres technologies des communications dans le contexte de la défense des droits humains. Tenez compte des questions éthiques, culturelles et politiques, en utilisant des exemples provenant du film, du site Web ou de vos propres recherches.

Le webzine des enseignants a été réalisé par:

rédactrice en chef <Analee Weinberger>
rédacteurs <Barry Duncan, Stuart Poyntz, Patricia Fillmore, Melissa Riley, Analee Weinberger>
conception <Katerina Cizek>
conception Web <Eric Smith>
programmation Web <Chris Murtagh>
producteurs <K. Cizek/F. Miquet/P. Wintonick>

Donnez **votre opinion** du webzine!
Remplissez le **questionnaire**
en ligne à **www.seeingisbelieving.ca**
ou complétez le formulaire inclus dans le
module 4 du webzine et envoyez-le par
courrier ou par télécopie

Une production de:
Necessary Illusions
24 av. Mont Royal O., suite 1008
Montréal, QC • Canada H2T 2S2
t. 514-287-7337
f. 514-287-7620
c. info@necessaryillusions.ca

Pour obtenir des copies du film:
Filmoption International
3401 St-Antoine Ouest,
Westmount, Qc H3Z 1X1
t. 514.931.6180 x225
f. 514.939.2034
c. email@filmoption.com

For all U.S. inquiries:
FirstRun/IcarusFilms
32 Court Street, 21st Floor,
Brooklyn, NY 11201
t. 718.488.8900
f. 718.488.8642
e. mailbox@frif.com

www.seeingisbelieving.ca

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada
par le biais du Programme des droits de la personne, un programme de Patrimoine canadien.

Canada 